

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20/2023

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022 – BUDGET MULTISERVICES

L'an deux mil vingt-trois le 27 mars à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BETTON Daniel, BERTUCCI Sandrine, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : LAFOND Florian pouvoir à BRUNET Michel, BARRE Sylvie pouvoir à GRANGER Véronique, MAUSSERT Karine pouvoir à FAURE Christophe et MINGORANCE Anita

Mme Nathalie FAURE est désignée Secrétaire de Séance.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Véronique BLAISE, 1ère adjointe délibérant sur le Compte Administratif de **l'exercice 2022** dressé par Monsieur BRUNET Michel, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		4 303,05	26 253,29	0,00	21 950,24	
Opérations de l'exercice	762,25	5 630,83	9 302,19	40 938,75	10 064,44	46 569,58
TOTAUX	762,25	9 933,88	35 555,48	40 938,75	32 014,68	46 569,58
Résultats de clôture		9 171,63		5 383,27		14 554,90
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES		9 171,63	0,00	5 383,27	0,00	14 554,90
RESULTATS DEFINITIFS		9 171,63		5 383,27		14 554,90

- 2) Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 28/03/2023

Reçu en préfecture le 28/03/2023

Affiché le 28/03/2023

ID : 026-200056547-20230327-CA2022MULTI-BF

